

## Note de présentation

### Compte Administratif 2016

#### I. Le cadre général du budget

L'article L 2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.) prévoit qu'une note de présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au compte administratif et au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation et est disponible sur le site internet de la commune.

Le compte administratif traduit les réalisations menées par la collectivité dans le cadre de ses politiques publiques au cours de l'exercice comptable 2016, tant en fonctionnement qu'en investissement. Il donne ainsi des indications sur sa santé financière et sur sa capacité à financer des investissements futurs.

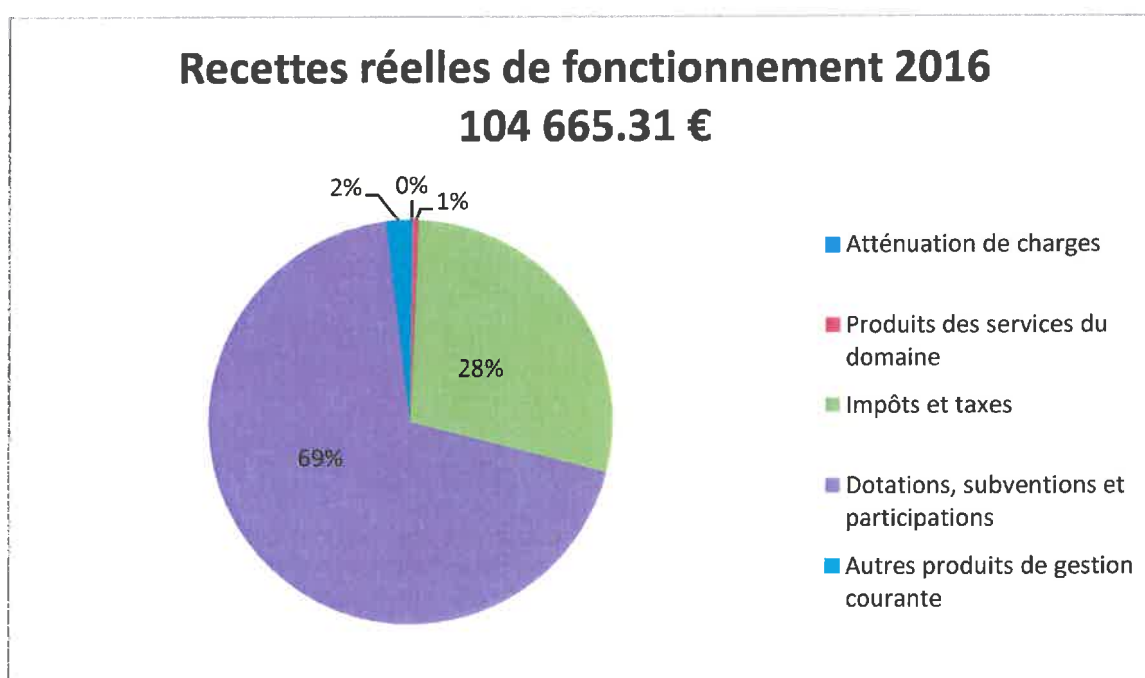
	CA 2015	CA 2016
DEPENSES	148 352.50	140 946.46
RECETTES	210 750.00	193 097.54
RESULTAT	<b>62 397.50</b>	<b>52 151.08</b>

#### II. La section de fonctionnement

##### a) Généralités

Le budget de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

##### b) Les recettes de fonctionnement



**Le chapitre 013 « Atténuations de charges »** pour un montant de 187€ comprend le remboursement de charges URSSAF de 2015.

**Le chapitre 70 « Produits des services du domaine ventes »** d'un montant de 487.27€ soit une diminution de 9.6% par rapport à 2015 comprend le paiement de la redevance d'occupation du domaine public par Orange pour un montant de 261.27€ et le remboursement de l'assurance pour le sinistre de l'église pour un montant de 226€.

**Le chapitre 73 « Impôts et taxes »** d'un montant de 29 709€ soit une diminution de 4.64% par rapport à 2015 comprend l'ensemble des impôts locaux (taxe d'habitation, cotisation foncière des entreprises et taxe foncière sur les propriétés bâties et non bâties).

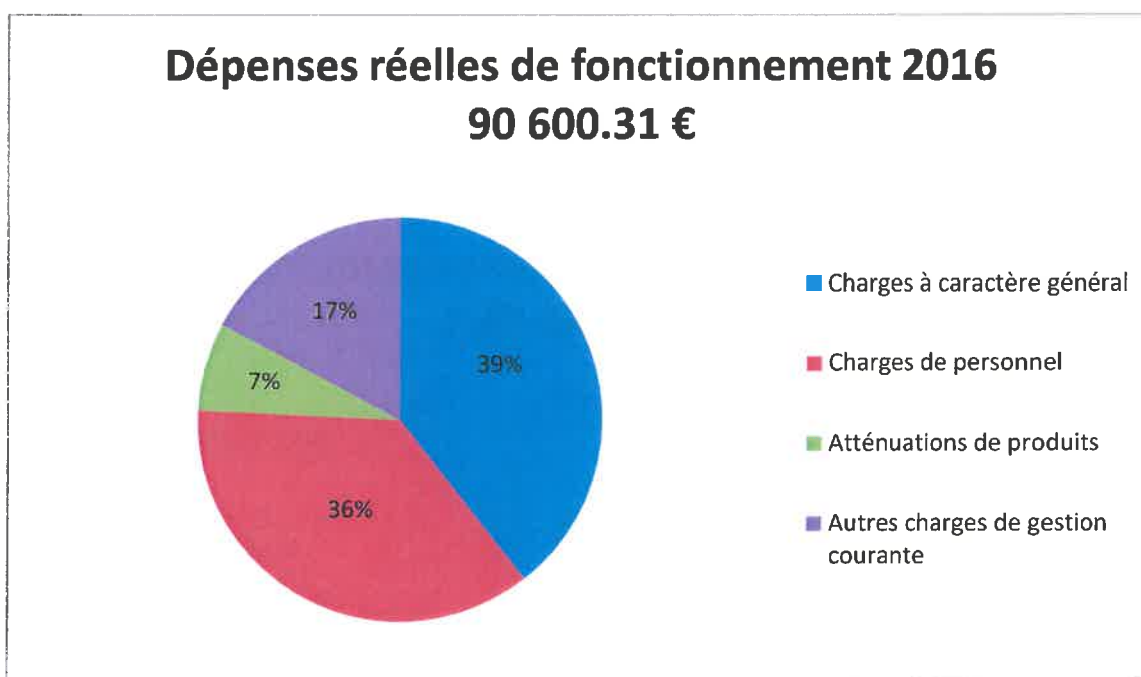
Les taux des impôts locaux pour 2016 est constant par rapport à 2015 :

- Taxe d'habitation : 13.92%
- Taxe foncière (bâti) : 12.13%
- Taxe foncière (non bâti) : 29.88%
- Cotisation Foncière des Entreprises : 18.36%

**Le chapitre 74 « Dotations, subventions et participations »** s'élève à 72 236.48€ soit une hausse de 4.21% par rapport à 2015, malgré la baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) de 2.41%.

**Le chapitre 75 « Autres produits de gestion courante »** s'élève à 2 045.56€ soit une baisse de 37.4% par rapport à 2015. Il comprend les recettes liées à la location du logement communal, dont le locataire est parti au 31/10/2016 et les recettes liées à la location de la salle communale.

### c) Les dépenses de fonctionnement



**Le chapitre 011 « Charges à caractère général »**, comprenant notamment les charges afférentes aux fluides, à l'énergie, à la maintenance, à l'entretien des bâtiments et terrains communaux, aux fournitures diverses, aux frais de communication et aux frais relatifs aux fêtes et cérémonies, s'établit à 35 411.33 € soit une diminution de 7.09% par rapport à 2015. Il est à noter une hausse de 95.22% des frais de « publicité, publication et relations publiques » par rapport à 2015, car la Carte Communale ayant été finalisée le 23 décembre 2016, il a fallu reproduire des plans, effectuer des publications dans les journaux, etc.

**Le chapitre 012 « Charges de personnel »** comprend l'ensemble des salaires et charges du personnel communal et s'établit à 32 940.86€ soit une diminution de 1.29% par rapport à 2015. Il est noté le départ en retraite de l'employée en charge de l'entretien des locaux au 31/12/2016. Un nouveau recrutement a eu lieu au 01/12/2016.

**Le chapitre 014 « Atténuation de produits »** comprend le reversement au Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) pour un montant de 6 568€. Ce fonds compense les conséquences financières de la réforme de la fiscalité locale. Ce montant est stable par rapport à 2015.

**Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »** globalise un montant de 15 680.12€ soit une diminution de 3.59%. Il comprend les indemnités et charges des élus (Maire et Adjoint) pour 11 131.12€, la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour 1 518€ et les diverses subventions versées aux particuliers (tickets sports et transport scolaire) et associations pour 3 031€.

### **Résultat de fonctionnement 2016**

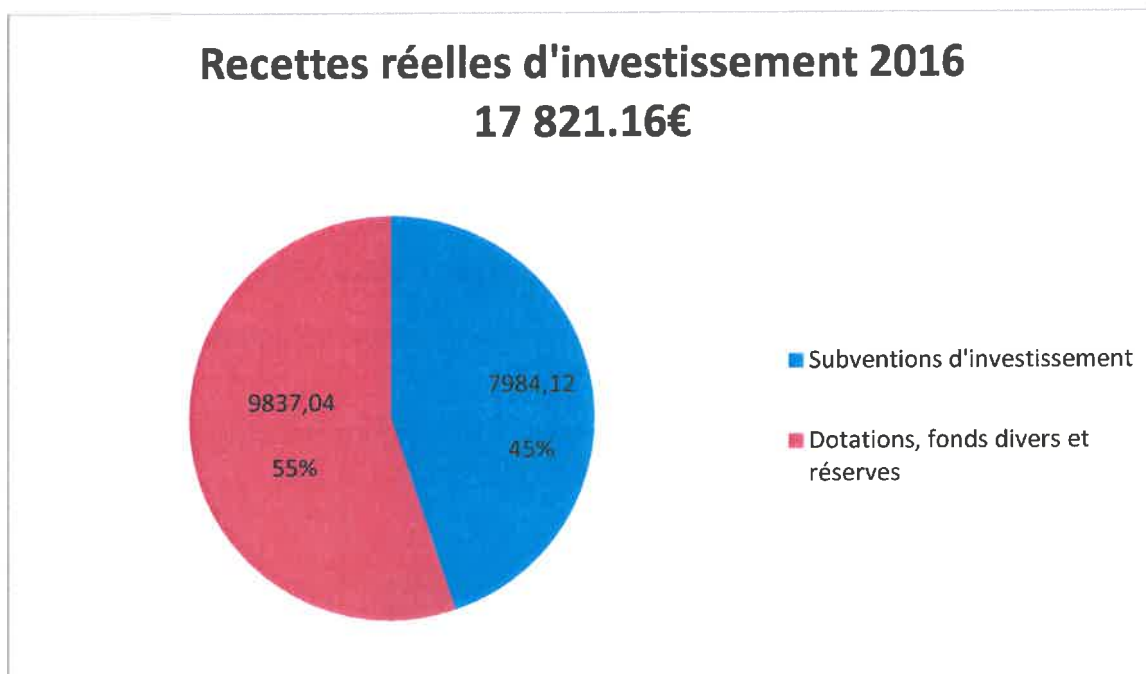
Recettes de fonctionnement	104 665.31€
Dépenses de fonctionnement	92 338.52€
<b>Résultat brut de fonctionnement 2016</b>	<b>12 326.79€</b>
Excédent reporté de 2015	53 247.97€
<b>Excédent global de fonctionnement 2016</b>	<b>65 574.76€</b>

### **III. La section d'investissement**

#### **a) Généralités**

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

#### **b) Les recettes d'investissement**



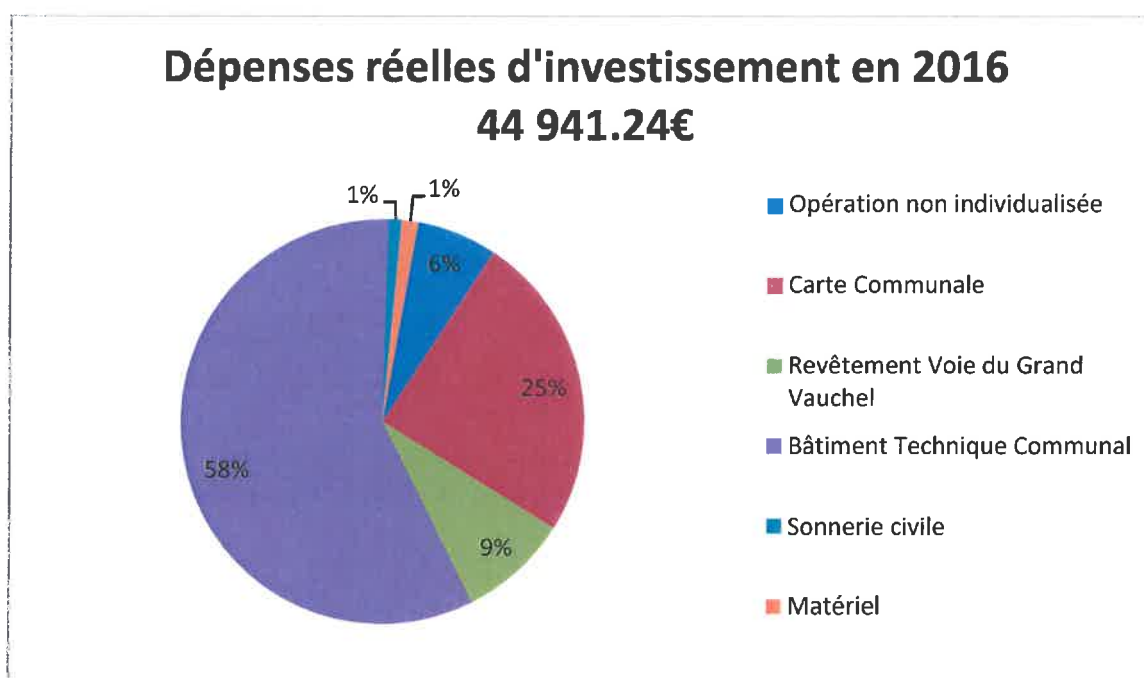
**Le chapitre 13 « Subventions d'investissement »** d'un montant de 7 984.12€ soit une diminution de 50% par rapport à 2015 comprend l'ensemble des subventions perçues par la commune pour les différents projets engagés (Bâtiment Technique Communal et Schéma de Gestion des Eaux Pluviales). Certains projets ayant été terminés comme le Recensement des Cavités Souterraines ou le Schéma de Gestion des Eaux Pluviales, il ne reste que le solde à verser sur l'année 2016.

Les subventions perçues :

- Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 6 300.22€
- Conseil Départemental de Seine-Maritime : 1 683.90€

**Le chapitre 10 « Dotations, fonds divers et réserves »** d'un montant de 9 837.04€ soit une hausse de 128.4% par rapport à 2015 comprend l'ensemble des recettes liées à la taxe d'aménagement et au Fonds de Compensation sur la TVA. Cette hausse s'explique par les recettes perçues au titre de la taxe d'aménagement pour des constructions/aménagements effectués par les particuliers. Ces recettes étaient à 0 en 2015 et à 4 391.19€ en 2016.

### c) Les dépenses d'investissement



Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 44 941.24€ soit une hausse de 12.8% par rapport à 2015 et comprennent les projets suivants :

- Finalisation de la Carte Communale et du Schéma de Gestion des Eaux Pluviales : 11 013.29€
- Revêtement de la voie du Grand Vauchel et reprise d'un accotement voie du moulin : 3964.14€
- Réalisation d'un Bâtiment Technique Communal pour s'affranchir du bâtiment gracieusement mis à disposition par une habitante : 25 999.59€
- Pose d'un arc de cloche à l'église : 468€
- Création d'un nouveau site Internet et logiciel JVS Horizon On Line : 2916.48€
- Achat d'un meuble de rangement pour la mairie : 579.74€

### Résultat d'investissement 2016

Recettes d'investissement	20 043.45€
Dépenses d'investissement	45 425.32€

**Résultat brut d'investissement 2016** - 25 381.87

Excédent reporté de 2015	13 140.81€
<b>Déficit global d'investissement 2016</b>	<b>- 12 241.06€</b>

#### **IV. Les données synthétiques du budget**

Le déficit d'investissement de clôture est bien entendu largement couvert par l'excédent de fonctionnement 2016.

Il est à noter un taux de réalisation de 77% pour les dépenses de fonctionnement et un taux de 88% pour celles liées à l'investissement.

#### **Principaux ratios**

<b>Informations financières - ratios</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Moyennes nationales de la strate</b>
Dépenses réelles de fonctionnement/population	638.03	897.00
Produit des impositions directes/population	209.22	
Recettes réelles de fonctionnement/population	737.08	
Dépenses d'équipement brut/population	316.49	494
Encours de dette/population	0.00	532
DGF/population	104.31	
Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	0.36	
Dépenses de fonctionnement/recettes réelles de fonctionnement	0.87	
Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	0.43	
Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	0.00	

Fait à Pierrefiques, le 1<sup>er</sup> avril 2017

Le Maire,

Alain RENAUT



